

INFORMATION AUX PORTEURS



asset
management

INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE

01.01.2019 - Mise à jour de la documentation juridique des OPCVM gérés par CPR AM :

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2019 les prospectus et les règlements des OPCVM (listés en annexe) dont CPR AM est société de gestion seront modifiés pour intégrer les évolutions réglementaires et les recommandations AMF suivantes :

→ **Règlement (UE) 2016/2011 du 8 juin 2016 :**

Précision sur l'état d'inscription de l'administrateur de l'indice de référence sur le registre de l'ESMA.

→ **Instruction AMF 2011-19 :**

Conformément à l'instruction 2011-19 telle qu'en vigueur le 26 avril 2018, la possibilité de fermer les souscriptions partiellement ou totalement sera ajoutée au règlement du fonds. Par ailleurs, désormais la rubrique du prospectus relative aux modalités de souscriptions et de rachat du fonds comportera un tableau descriptif de l'exécution des ordres.

Les autres caractéristiques des Fonds demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

ANNEXE LISTE DES OPCVM

OPCVM
CPR ACTIONS EURO RESTRUCTURATIONS
CPR ACTIONS FRANCE
CPR CONSOMMATEUR ACTIONNAIRE
CPR CREDIXX ACTIVE US HIGH YIELD
CPR EURO HIGH DIVIDEND
CPR EUROGOV + MT
CPR EUROLAND
CPR EUROLAND PREMIUM
CPR EUROPE
CPR EUROPE LOW CARBON
CPR FOCUS INFLATION
CPR FOCUS INFLATION US
CPR GLOBAL RETURN BOND
CPR GLOBAL SILVER AGE
CPR JAPON
CPR MIDDLE CAP FRANCE
CPR MONE CARRY
CPR OBLIG 6 MOIS
CPR OBLIG 12 MOIS
CPR OBLIG 24 MOIS
CPR SILVER AGE
CPR USA